

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°6 - 18 février au 17 mars 2019

SOMMAIRE

L'actu des régions en bref	p. 1
Législation - Réglementation	p. 1 à 3
Normes - Labels - Démarches	p. 4
Matériaux - Produits - Techniques	p. 4
Outils - Méthodologies	p. 5
Économie - Incitations financières	p. 5 à 7
Immobilier	p. 7 à 8
Éducation - Formation - Documentation	p. 8 à 9
Réalisations	p. 9
Professionnels - Entreprises	p. 10
Filières - Prestataires	p. 11 à 12
Bâtiment - Énergie	p. 12 à 13
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 14
Autres thèmes	p. 14 à 16

/// L'ACTU DES RÉGIONS EN BREF ///

France - Novabuild et l'Alliance HQE-GBC vous donnent rendez-vous à Angers les 12 et 13 septembre 2019 pour « Cities to Be », le 8^{ème} Congrès interNational du Bâtiment Durable

Organisé par NOVABUILD et l'Alliance HQE-GBC, le 8^{ème} Congrès interNational du Bâtiment Durable réunira sous une même bannière deux évènements : le Congrès national du Bâtiment Durable et le HQE International Summit. Pendant deux jours, les professionnels partageront leurs retours d'expériences pour des bâtiments, des quartiers, des infrastructures et des territoires conjuguant, aujourd'hui et demain, qualité de vie, respect de l'environnement et dynamique économique.

> www.novabuild.fr/actualites/cities-be-12-13-septembre-prochains-angers-congres-passage-laction

/// SOMMAIRE ///

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

Certificats d'économies d'énergie (CEE) : le Gouvernement va renforcer les mesures visant à lutter contre les fraudes - 18 février 2019

L'idée est « d'accélérer les procédures en prévoyant des contrôles par des organismes tiers et en facilitant le cadre juridique de l'échange d'informations entre les différents services de l'État ». Le pôle national des CEE, chargé des contrôles, devrait ainsi en effet voir ses moyens budgétaires, humains et juridiques augmentés. Afin de fluidifier le dispositif, différentes entités chargées du contrôle des opérations seront en mesure d'échanger plus facilement des informations (Bercy, la Direction générale des finances publiques, la Direction générale des douanes et droits indirectes, Tracfin et la DGCCRF). Des sanctions dissuasives pourront en outre être prononcées à l'encontre des fraudeurs.

Source :

> www.batiactu.com/edito/gouvernement-renforcer-son-arsenal-contre-fraudes-aux-55510.php

Certificats d'économies d'énergie : six nouveaux programmes sélectionnés - 22 février 2019

Une troisième série de programmes d'économies d'énergie a été retenue par le ministre de la Transition écologique et solidaire, portant à 34 leur nombre total, pour un investissement global de 239 millions d'euros entre 2018 et 2020. Les six programmes retenus portent sur : la formation des acteurs du secteur bancaire aux enjeux de la rénovation énergétique ; la formation des petites et moyennes entreprises à la réduction de leur consommation d'énergie ; la massification de la rénovation énergétique par plusieurs actions sur le territoire incluant les petites communes et l'auto-rénovation des habitations des agriculteurs en région Auvergne-Rhône-Alpes ; et les transports.

Source :

> www.batiactu.com/edito/cee-six-nouveaux-programmes-selectionnes-par-francois-55582.php

A télécharger :

> Liste des six nouveaux lauréats de l'appel à programmes CEE 2018 : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-32946-liste.pdf

Grand prix « Territoire d'énergie des CEE » : 8 lauréats récompensés pour un total de 1 658 GWh_{cumac} - 25 février 2019

Organisé depuis 2010 par la FNCCR territoire d'énergie en partenariat avec l'ADEME, l'AFE, l'AITF, l'ATEE, l'ANAH, la Caisse des dépôts et consignations, le Plan Bâtiment Durable, la Fédération des OPH et l'USH, le prix « Territoire d'énergie des CEE » récompense les collectivités territoriales et les groupements ou établissements publics qui mettent en œuvre des actions vertueuses en termes de valorisation des certificats d'économie d'énergie.

Ont été récompensés cette année :

- Territoire d'énergie Flandre dans la catégorie « Eclairage public » ;
- Valophis Habitat 94 dans la catégorie « CEE précarité énergétique » ;

- le syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) dans la catégorie « Rénovation énergétique des logements des ménages » ;
- Lorient Agglomération dans la catégorie « Rénovation énergétique des bâtiments publics » ;
- le SIEL territoire d'énergie Loire dans la catégorie « Programme / Démarche d'innovation » ;
- le Grand Nancy dans la catégorie « Faiseur de marché (action publique ayant permis d'enclencher des travaux d'efficacité énergétique) » ;
- Habitat 76 en prix spécial pour la démarche globale de son parc immobilier ;
- le syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (SyDEV) en Grand prix du jury.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/grand-prix-territoire-d-energie-des-cee-8-laureats-a1352.html

Permis d'expérimenter : le décret, tiré de la loi Essoc d'août 2018, vient d'être publié - 12 mars 2019

Ce décret permet aux maîtres d'ouvrage, promoteurs, architectes, maîtres d'œuvre et constructeurs de déroger à la réglementation en proposant des solutions alternatives à l'application des exigences de moyens inscrites dans le Code de la construction et de l'habitation dès lors que la solution proposée permet d'atteindre un résultat équivalent.

Le texte :

- rappelle l'ensemble des domaines où il sera possible de déroger aux règlements existants : résistance au feu, performance énergétique et environnementale, caractéristiques acoustiques, réemploi des matériaux, ... ;
- précise la liste des règles pour lesquelles une solution d'effet équivalent pourra être proposée, ainsi que les objectifs généraux assignés à ces règles ;
- définit le contenu et la procédure d'instruction du dossier de demande d'attestation d'effet équivalent et les compétences requises pour les organismes délivrant ces attestations.

Cette première porte ouverte à l'expérimentation aboutira, à termes, à la réécriture du Code de la construction et de l'habitat, afin de généraliser ce principe de remplacement de l'objectif de moyens par l'objectif de résultats.

Source :

> www.batiactu.com/edito/permis-experimenter-decret-est-publie-55754.php

Certificats d'économies d'énergie (CEE) : validation de 15 programmes - 12 mars 2019

Un arrêté portant validation de 15 programmes dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) est paru au Journal officiel du 10 mars 2019.

Sont ainsi validés :

- le programme d'information « Les jeunes s'engagent pour les économies d'énergie » ;
- les programmes de formation « PEPZ » et « EcoPro » ;
- les programmes d'innovation « TrEES », « Smart Reno », « CaSBâ », « Energie Sprong France », « Facilaréno », « ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique », « ECLER - Economie circulaire et Logistique écologique et responsable », « LICOV », « Espace Multimodal Augmenté (EMA) », « EcoSanté pour une mobilité durable et active », « FRED », et « Sensibiliser et innover pour la transition énergétique de la sécurité sociale ».

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_thematique/developpement-durable/actualite/certificats-deconomies-denergie-cee-validation-de-15-programmes-arrete.html

A télécharger :

> **Arrêté du 1^{er} mars 2019** : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038215939

Electroménager : le nouvel étiquetage énergétique s'appliquera à partir du 1^{er} mars 2021 - 12 mars 2019

La Commission européenne a adopté le 11 mars 2019 de nouvelles étiquettes énergétiques « *plus compréhensibles pour les consommateurs* ».

Le nouveau dispositif substitue à l'échelle actuelle (de A +++ à G) une nouvelle échelle allant de A à G. Il s'appliquera aux lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, réfrigérateurs, lampes, dispositifs d'affichage électroniques, y compris les téléviseurs et les appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/nouvelle-etiquette-energie-mars-2021-electromenagers-33054.php4

Certificats d'économies d'énergie (CEE) : le programme « PROFEEL » intègre le dispositif - 12 mars 2019

Le programme d'innovation PRO-INNO-11 « PROFEEL » porté par l'AQC (Agence Qualité Construction) est désormais éligible au dispositif des CEE.

Ce programme, qui vise à stimuler l'innovation pour la rénovation énergétique des bâtiments, va s'articuler autour de quatre axes, dont les deux premiers sont portés conjointement avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) :

1. le développement d'outils d'aide et de solutions innovantes pour les travaux de rénovation énergétique ;
2. la sécurisation de la mise en œuvre des solutions de rénovations performantes et innovantes ;
3. le développement de protocoles de mesure de la performance intrinsèque ;
4. l'accès à la numérisation de l'existant.

Le volume de certificats d'économies d'énergie délivré dans le cadre de ce programme n'excèdera pas 4,91 TWh_{cumac} sur la période 2019-2021.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/reglementation/arrete-du-12-03-2019-trer1906540a.php

A télécharger :

> **Arrêté du 12 mars 2019 portant validation du programme « PROFEEL » dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie** : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038250096

Radon : deux arrêtés viennent préciser le cadre réglementaire - 14 mars 2019

Le premier arrêté, publié le 1^{er} mars 2019 au Journal officiel, précise les informations et les recommandations sanitaires qui doivent être communiquées aux habitants des communes qui ont un haut potentiel radon telles que listées par l'arrêté du 27 juin 2018.

Les recommandations diffèrent selon le niveau de l'exposition mesuré dans l'habitat :

- En-dessous du niveau de référence de 300 becquerels par mètre cube (Bq/m³), il est recommandé d'aérer son logement régulièrement, d'entretenir les systèmes de ventilation installés et de ne pas obturer les entrées d'air, ainsi que de veiller au maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur en cas de travaux de rénovation énergétique.
- En cas de dépassement de ce niveau de référence, s'ajoutent à ces recommandations la réalisation des étanchements pour limiter l'entrée du radon dans le bâtiment, la correction des dysfonctionnements de ventilation et l'amélioration de l'aération naturelle.
- Au-delà de 1 000 Bq/m³, ou lorsque la concentration persiste au-dessus de 300 Bq/m³ malgré la mise en œuvre des recommandations, un diagnostic du bâtiment doit être réalisé par un professionnel en vue de définir les travaux à réaliser.

Le second arrêté, publié le 12 mars 2019 au Journal officiel, fixe quant à lui les modalités de la surveillance et de la gestion du radon dans certains établissements recevant du public : établissements d'enseignement, crèches, hôpitaux, établissements médico-sociaux, établissements thermaux et prisons.

Le texte définit la nature des actions correctives que les propriétaires ou, si une convention le prévoit, les exploitants, de ces établissements doivent mettre en œuvre lorsque le niveau de radon mesuré dépasse le niveau de référence de 300 Bq/m³.

Cet arrêté précise également les situations justifiant la réalisation d'une expertise.

Sources :

> www.actu-environnement.com/ae/news/Radon-recommandations-sanitaires-population-exposee-33067.php4

> www.actu-environnement.com/ae/news/Radon-etablissements-recevant-public-33069.php4

A télécharger :

> **Arrêté du 20 février 2019 relatif aux informations et aux recommandations sanitaires à diffuser à la population en vue de prévenir les effets d'une exposition au radon dans les immeubles bâtis** : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038184964

> **Arrêté du 26 février 2019 relatif aux modalités de gestion du radon dans certains établissements recevant du public et de diffusion de l'information auprès des personnes qui fréquentent ces établissements** : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038219644

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Accessibilité : la certification HQE Bâtiment Durable évolue - 28 février 2019

Dans la nouvelle version de la certification HQE Bâtiment Durable proposée par Certivea, les thèmes « Sécurité et sûreté », « Facilité d'accès » et « Facilité d'usage » ont fusionné en un seul intitulé « Accessibilité ». Le nombre d'exigences a été réduit par trois, tout comme celles requises pour atteindre les performances de classes C, B et A. Le niveau C est désormais calé sur un niveau médian de pratique Établissement recevant du public (ERP)/non-ERP, avec un garde-fou dans le cas des bâtiments soumis à une réglementation. Certaines exigences ont par ailleurs été reformulées, clarifiées et simplifiées. Des définitions et schémas ont aussi été ajoutés. Autre changement : des seuils de notation intermédiaires ont été rajoutés pour s'adapter aux bâtiments non-ERP ou existants. Enfin, l'échelle de notation a été revue pour mieux s'adapter aux pratiques actuelles.

Source :

> www.batiactu.com/edito/accessibilite-certification-hqe-batiment-durable-evolue-55640.php

Accélérateur de projets « Innovation Facteur 4 » : la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) et ses partenaires (ADEME, Caisse des dépôts, Leonard) lancent un appel à candidatures - Mars 2019

Cet appel à candidatures vise à identifier des projets à impact environnemental positif en phase d'amorçage, de création ou de développement afin de les faire bénéficier de l'accélérateur de projets « Innovation Facteur 4 » qui aura lieu les 25 et 26 avril 2019 à Paris. Dix projets innovants seront sélectionnés afin de les aider à formuler et challenger leur modèle économique et leur modèle d'impact. Au programme : pitches, masterclass méthodologique, identification des verrous des modèles, description des chemins de croissance, et échanges libres avec les experts présents. L'annonce des projets retenus aura lieu début avril.

Source :

> <https://framaforms.org/candidature-a-lacceleateur-innovation-facteur-4-1549376037>

L'Alliance HQE-GBC publie les chiffres clés de la base INIES - 7 mars 2019

Fin 2018, la base INIES comptait 2 600 données différentes dont 1 200 fiches de déclaration environnementale et sanitaire, représentant plus de 61 000 références commerciales, et 785 profils environnementaux des produits Ecopassport. La base héberge également 557 données génériques par défaut, ainsi que 46 données conventionnelles de services.

Source :

> www.batiactu.com/edito/base-inies-toujours-plus-fournie-55712.php

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Nomadéis et ses partenaires BioBuild Concept et le Laboratoire d'Écologie Urbaine de La Réunion publient le rapport final du programme de travail BIOREV Tropics - Mars 2019

Intitulé « Matériaux locaux pour le bâti tropical à La Réunion : diagnostic et ressource mobilisable », ce rapport final fait le bilan du programme de travail BIOREV Tropics. D'une durée de 8 mois, ce programme visait à renforcer la valorisation des matériaux locaux pour la construction et à maximiser les retombées socioéconomiques pour le territoire, notamment en matière d'emplois et de compétences. 70 actions clés ont ainsi été identifiées.

Source :

> www.nomadeis.com/2018/04/biorev-tropics-la-reunion/

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

THESE : « Contribution à la mise en œuvre du BIM en rénovation - Proposition d'un Modèle de Maturité BIM spécifique » par Laurent JOBLOT - Mars 2019

Cette recherche a pour but de répondre à deux impératifs : travailler pour un secteur d'activité porteur économiquement, mais peu étudié scientifiquement, le domaine de la rénovation, et proposer aux acteurs de ce secteur des outils d'accompagnement forts pour leur permettre de réussir leur transition numérique. En dépit des réticences qui ont pu être exprimées lors de ce travail de recherche, la plupart des acteurs ont toutefois bien conscience que, pour tirer parti de la transition au lieu de la subir, il faut qu'ils puissent être dotés d'outils d'accompagnement spécifiques à leurs usages et pratiques.

Un référentiel permettant de mesurer leur maturité et ensuite de définir de façon réaliste leurs propres objectifs de développement : « BIM Maturity Model For Renovation » ou BiM²FR a donc été conçu. Le format choisi et la simplicité voulue de mise en œuvre devraient permettre aux petites entreprises de facilement caractériser leur situation et d'identifier leurs points faibles et forts, puis d'élaborer les grandes lignes de plans d'action individuels et appropriés à leurs activités. Pour élargir la portée de ce travail, une interface Web libre permettant aux entreprises d'effectuer leur diagnostic de maturité BIM a été développée. Le site www.BiM2FR.eu, outre l'aide qu'il peut apporter aux entreprises, offre, par l'intermédiaire des données collectées et échangées, un grand nombre de perspectives de recherches.

Source :

> www.theses.fr/2018ENAM0039

A télécharger :

> THESE « Contribution à la mise en œuvre du BIM en rénovation - Proposition d'un Modèle de Maturité BIM spécifique » : <https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-02049857/document>

L'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen et la FFB Normandie ont lancé un MOOC à destination des TPE et PME pour les accompagner à effectuer la transition vers le BIM - 12 mars 2019

Ce MOOC gratuit, baptisé « Répondre à un appel d'offres en BIM », a pour objectif d'accompagner les TPE et PME de la construction dans l'apprentissage du processus BIM. Au cours de la formation (trois sessions hebdomadaires d'1h30 environ), les participants seront progressivement introduits à la technologie du BIM au travers d'une étude de cas réelle : la construction d'un espace de convivialité au parc de sports du Hazé, dans la ville de Flers (Orne). Pour accompagner la formation, des vidéos thématiques, des quiz et un test de validation d'acquis seront disponibles. La courte durée de la formation permettra de la relancer fréquemment dans le temps.

Source :

> www.batiactu.com/edito/lancement-un-mooc-repondre-aux-appels-offres-bim-55755.php

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Efficacité énergétique des bâtiments résidentiels : l'Union européenne débloque 97 millions d'euros - 20 février 2019

Ces fonds sont destinés au Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (Elena) qui est mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement (BEI). Ce budget soutiendra les investissements d'efficacité énergétique dans les logements privés et publics et accélérera leur rénovation énergétique.

La BEI fournira son assistance et son savoir-faire à l'appui du montage de projets dans le cadre d'Elena. Les services d'aide au montage de projets « s'adresseront principalement aux ménages et aux associations de propriétaires, dans le but d'accroître le confort et de réduire la facture énergétique ».

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/Efficacite-energetique-logements-UE-97-millions-32924.php4

Prêt à taux zéro (PTZ) : un tiers de bénéficiaires en moins en 2018 - 25 février 2019

Depuis l'annonce d'un recentrage du prêt à taux zéro, entraînant sa suppression dans le neuf en zones B2 et C d'ici à la fin de l'année 2019, la baisse du nombre de bénéficiaires s'est déjà faite sentir en 2018. Ainsi, selon le réseau de courtage « Vousfinancer », 90 000 prêts à taux zéro ont été octroyés en 2018, contre 123 477 en 2017, soit une baisse de 27% (35% dans le neuf contre 21% dans l'ancien). Au niveau des volumes financiers, le montant moyen des PTZ accordés entre 2017 et 2018 a baissé de 6 005 euros (- 6 111 euros dans le neuf et - 3 967 euros dans l'ancien, en moyenne), passant ainsi de 61 740 euros à 55 735 euros.

Source :

> www.batiactu.com/edito/ptz-degringolade-55583.php

« Financer la rénovation des fenêtres » : l'Union des fabricants de menuiseries publie un guide pour le grand public - 25 février 2019

Pédagogique, ce guide de 14 pages propose en premier lieu un rappel synthétique des principales économies engendrées par le changement de fenêtres pour le consommateur. Téléchargeable gratuitement sur le site de l'UFME, l'ouvrage fait ensuite le point sur les différentes aides financières et les incitations fiscales actuelles (CITE, TVA à 5,5%, Aides de l'ANAH, Prêt action logement, ...). Il précise pour chacune d'entre elles : la date d'application, les bénéficiaires, le type de logements concernés, les taux et plafonds en vigueur ainsi que les démarches à effectuer pour y prétendre. La filière espère ainsi stimuler un marché de la rénovation encore sonné par la sortie brutale des fenêtres du champ du CITE en 2018.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/l-ufme-publie-un-nouveau-guide-synthetisant-les-aides-financieres-disponibles.2023270

A télécharger :

> « Financer la rénovation des fenêtres » : www.ufme.fr/file/1053/download

Depuis le 1^{er} mars 2019*, l'éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ) est simplifié et plus accessible - Mars 2019

L'Eco-PTZ, destiné aux propriétaires engageant des travaux de rénovation énergétique de leur logement, a été simplifié par la loi de finances 2019. Ses conditions d'application ont été rendues plus souples, depuis le 1^{er} mars. Plafonné à 30 000 euros et soumis à conditions de ressources, l'Eco-PTZ était jusqu'ici réservé aux personnes engageant un bouquet de plusieurs travaux simultanés. Cette condition de « bouquet » est désormais supprimée. La réalisation d'une seule tâche parmi les travaux éligibles suffit dorénavant pour bénéficier de ce prêt.

Source :

> www.economie.gouv.fr/particuliers/eco-pret-a-taux-zero-ptz-renovation-performance-energetique

La Commission de régulation de l'énergie lance un plan d'aide à l'investissement pour réduire la consommation d'électricité dans les zones non interconnectées au réseau électrique continental - 1^{er} mars 2019

Destiné aux territoires enclavés géographiquement et de petite taille, principalement alimentés en électricité par des centrales thermiques (gaz, fioul, charbon), ce programme d'une durée de cinq ans et doté d'une enveloppe de 530 millions d'euros vise à baisser de 1,7 milliard d'euros les charges de service public qui financent la péréquation tarifaire.

Ce programme cible en particulier les travaux d'isolation des bâtiments et l'installation de chauffe-eaux solaires et de climatisations performants auprès des particuliers et des entreprises. Les foyers en situation de précarité énergétique sont les principaux destinataires de ce dispositif : 35% des aides leur sont destinés, soit plus de 180 millions d'euros.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/efficacite-energetique-la-cre-valide-un-plan-d-investissement-de-530-millions-d-euros.2024290

Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) : un arrêté définit les caractéristiques techniques des équipements éligibles ainsi que les plafonds de dépenses pour 2019 - 8 mars 2019

Pour les chaudières à très hautes performances énergétiques, le plafond de dépenses d'éligibilité est fixé, toutes taxes comprises, à 3 350 euros par logement, suivant un certain nombre de conditions. Les chaudières doivent atteindre une efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage supérieure ou égale à 92%, lorsque la puissance est inférieure ou égale à 70 kW. Si la puissance est supérieure à 70 kW, les chaudières à condensation doivent respecter une efficacité utile pour le chauffage, supérieure ou égale à « 87%, mesurée à 100% de la puissance thermique nominale et 95,5%, mesurée à 30% de la puissance thermique nominale ».

Pour les chaudières à micro-génération gaz, d'une puissance de production électrique inférieure ou égale à 3 kVA par logement, la limite des dépenses est également de 3 350 euros.

Les dépenses d'acquisition des fenêtres venant remplacer des parois à simple vitrage sont également éligibles à un taux réduit de 15% du crédit d'impôt, avec un plafond des dépenses fixé à 670 euros par équipement, tandis que les dépenses de cuves à fioul sont éligibles au taux de 50%.

S'agissant des chauffe-eaux thermodynamiques, le plafond des dépenses est fixé à 4 000 euros pour les ménages modestes et 3 000 euros pour les autres. Enfin, pour les capteurs solaires thermiques, les plafonds des dépenses sont fixés à 1 300 euros toutes taxes comprises par m² pour une solution à circulation de liquide, contre 1 000 euros pour les autres ménages. La pose est comprise dans le crédit d'impôt pour les ménages aux revenus modestes. Les autres ménages ne bénéficient du CITE que sur la fourniture de ces équipements.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/Credit-impot-transition-energetique-equipements-eligibles-2019-33042.php4

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

MeilleursAgents dresse le portrait-robot de la maison française - 20 février 2019

Selon l'estimateur immobilier MeilleursAgents, la maison française type mesure environ 112,2 m² et affiche un prix de l'ordre de 1 894 €/m². Ces caractéristiques moyennes varient selon la géographie. Ainsi, par exemple, le Poitou-Charentes est la région avec la plus forte proportion de maisons (78%), contre seulement 27% en Île-de-France. Autre variation, le nombre moyen de pièces diffère selon les régions. En Alsace, les maisons comportent environ 5,2 pièces contre 4,4 en Corse. Côté prix, la ville où le m² est le plus cher en France est Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes) avec environ 13 610 € ; à l'inverse, à Tréveray dans la Meuse, le m² s'élève à 469 €.

Source :

> www.batiactu.com/edito/a-quoi-ressemble-maison-francaise-type-55546.php

Un tiers des Français (33%) préoccupé par leur logement - 25 février 2019

Les plus jeunes (43% des moins de 35 ans) et les locataires (44%) sont les plus préoccupés. C'est ce que révèle une enquête réalisée par Kantar Public pour l'Union sociale pour l'habitat. 3 Français sur 10 (29%) déclarent éprouver des difficultés à faire face à leur loyer ou à leur remboursement d'emprunt immobilier, un niveau qui s'élève à 45% chez les locataires. Plus spécifiquement, 44% des locataires du privé pensent qu'ils pourraient avoir un jour besoin d'un logement social. Enfin, la majorité des Français (61%) juge l'action des pouvoirs publics insatisfaisante dans le domaine du logement. Ils expriment des avis partagés sur la situation du logement en France dans les années à venir. En effet, 33% considèrent que la situation va se dégrader, 28% qu'elle va s'améliorer et 33% pensent que la situation va rester inchangée.

Source :

> <https://batijournal.com/les-francais-et-la-question-du-logement-dans-le-cadre-du-grand-debat/101565>

La Fondation Abbé Pierre publie son 24^{ème} rapport sur l'état du mal-logement en France - 27 février 2019

Organisé en quatre cahiers, ce rapport propose dans un premier temps d'analyser le parcours des personnes subissant chaque année des fins de prise en charge par des institutions sans solution de logement à leur sortie. Il analyse ensuite la mise en œuvre dans les territoires du plan Logement d'Abord 2018-2022. Il souligne, dans un troisième cahier consacré aux politiques du logement, l'ambition du plan national de lutte contre la pauvreté, déplorant cependant que le logement en soit absent, et questionne sur les réponses qui sont apportées en matière de précarité énergétique. Enfin, un dernier et quatrième cahier présente les chiffres du mal-logement en France.

Source :

> www.precarite-energie.org/24e-rapport-annuel-sur-l-etat-du-mal-logement-en-France.html

A télécharger :

> « L'état du mal-logement en France - 2019 » :

www.fondation-abbé-pierre.fr/documents/pdf/rapport_complet_etat_du_mal_logement_2019_def_web.pdf

La construction de logements poursuit son repli entre novembre 2018 et janvier 2019 - 27 février 2019

Entre novembre 2018 et janvier 2019, les autorisations de construction ont enregistré un repli de 2,2% (après +1,3% au trimestre précédent). Les logements collectifs sont les premiers à pâtir de la baisse et sont passés, en un trimestre, du positif (+0,8%) au négatif (-4,3%). Les logements individuels restent en valeur positive mais connaissent également un ralentissement (+1,2% contre 2% au précédent trimestre). Les mises en chantier enregistrent, pour leur part, un repli de 2,3% qui n'épargne ni le logement individuel ni le collectif. Sur les douze derniers mois, le recul des mises en chantier se ressent plus particulièrement dans les régions Centre-Val de Loire (-15,6%), Occitanie (-9,4%) et PACA (-7,9%). Rares territoires à afficher des variations positives : la Bretagne (+2,8%) et la Bourgogne-Franche-Comté (+2%). Enfin, sur les 104 700 permis de construire délivrés au cours du dernier trimestre, les prévisions de taux d'annulation avoisinent les 12,3% dans l'individuel et les 20,3% pour les collectifs. Des taux qui restent importants mais inférieurs aux 28% notés dans les précédents chiffres pour le collectif.

Source :

> www.batiactu.com/edito/baisse-relative-construction-logements-janvier-2019-55617.php

Nouvelle année record pour les ventes de logements anciens - 28 février 2019

En 2018, le nombre de transactions de logements anciens a atteint 970 000 ventes, dépassant le record établi en 2017 (968 000), selon les chiffres de l'INSEE et des notaires. Rapportés au nombre de logements disponibles, qui augmente d'environ 1% par an, la proportion de vente est équivalente à celle du début des années 2000. Cette tendance s'explique par des taux de crédits immobiliers très bas, établis à 1,43% à la fin de l'année dernière. De leur côté, les prix ont continué d'augmenter (+3,2% en 2018 contre +2,9% en 2017), portés notamment par les appartements (+3,4%) dont la croissance est plus importante que celles des maisons (+3,1%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/nouvelle-annee-record-ventes-logements-anciens-55632.php

Les taux des crédits immobiliers restent historiquement faibles en février 2019 - 5 mars 2019

En février 2019, les taux des crédits immobiliers se sont établis à 1,44% en moyenne, soit un taux légèrement plus faible qu'un an auparavant (1,48%). La durée des prêts bancaires s'établit à 230 mois en moyenne, soit 24 de plus qu'en 2013. Enfin, l'apport personnel recule : -7,2% depuis le début de l'année par rapport au 1^{er} bimestre 2018.

Source :

> www.batiactu.com/edito/acces-aux-credit-immobiliers-n-a-jamais-ete-aussi-facile-55688.php

Travaux d'entretien-amélioration : les coûts ont augmenté de 1,1% en 2018 - 5 mars 2019

Cette hausse est plus importante dans le secteur non-résidentiel (+1,3%) que dans le résidentiel (+0,9%). Sur un an, tous les secteurs d'activité ont connu une hausse de prix. Les hausses les plus élevées en 2018 ont été constatées dans les segments de la couverture et la plomberie, avec respectivement +2,4% et +2,2%.

Source :

> www.batiactu.com/edito/augmentation-prix-travaux-entretien-amelioration-batiment-55677.php

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Le rapport sur le Plan de programmation de l'emploi et des compétences a été remis aux ministres du Travail et de la Transition écologique et solidaire - 20 février 2019

Ce rapport montre qu'au-delà de l'émergence de nouveaux métiers, il importe de tenir compte de la transformation de très nombreux métiers existants, dans le champ de l'industrie mais aussi celui des services. Cette transformation est d'autant plus intense qu'elle se conjugue avec la transition numérique. Les auteurs soulignent en outre la nécessité d'accélérer la transformation des formations et certifications, pour y intégrer systématiquement les enjeux de transition écologique.

Sur la base de ce rapport, les ministres du Travail et de la Transition écologique et solidaire vont solliciter les associations environnementales et les organisations syndicales pour prolonger la réflexion et définir au cours du printemps 2019 une feuille de route opérationnelle.

Source :

> <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/remise-du-rapport-plan-de-programmation-de-l-emploi-et-des-compétences>

A télécharger :

> « **Plan de programmation des emplois et des compétences** » : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_parisot_ppec_200219.pdf

L'Asder et l'Arcanne lancent la 4^{ème} édition du MOOC Rénovation performante - 4 mars 2019

Cette formation gratuite, d'une durée de six semaines, s'adresse aux professionnels du bâtiment ainsi qu'aux « *particuliers curieux d'en savoir plus sur les enjeux et mises en œuvre d'une rénovation performante pour dialoguer avec les artisans* ». Au programme : réglementations, leviers permettant de réduire la consommation d'un bâtiment et évolution du secteur et des pratiques professionnelles. Outre les cours proposés, les inscrits auront accès à un forum d'échanges ainsi qu'à des interviews et des études de cas. Des rencontres locales seront également organisées par des structures professionnelles. Au cours de la formation, plusieurs quiz seront proposés aux participants. Tous ceux qui auront passé l'intégralité des tests et obtenus plus de 70% de bonnes réponses se verront délivrer une attestation de réussite.

Source :

> www.batiactu.com/edito/mooc-renovation-performante-revient-quatrieme-edition-55662.php

Le Fonds d'assurance formation des chefs exerçant une activité artisanale (FAFCEA) « contraint de suspendre ses financements à compter du 15 mars 2019 » - 13 mars 2019

En cause, l'assèchement des ressources du FAFCEA suite au transfert des cotisations de la DGFiP vers l'Urssaf. Selon la FAFCEA, 170 000 entreprises artisanales cotisantes auraient disparu des fichiers Urssaf « *et ne sont toujours pas identifiées ce jour* », tandis que d'autres n'ont toujours « *pas versé leur contribution dans la mesure où cette collecte a été réalisée dans la plus grande confusion* ». Résultat, le Fonds accuse un déficit de plusieurs millions d'euros au titre de l'exercice 2018. Interpelé par les organisations professionnelles, le Gouvernement s'est défendu, rappelant que sur les fonds manquants, 15 millions d'euros ont été pris en charge par l'agence France trésor, 18 millions par l'ACOSS et 9 millions par les artisans.

Sources :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/la-formation-des-artisans-menacee-la-ffb-tire-la-sonnette-d-alarme-2019-02-28-34246#null

> www.batiactu.com/edito/formation-artisans-etat-compte-y-est-55765.php

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

LogiRep : premier bailleur social à entreprendre un projet de rénovation labellisé « Chantier Zéro Carbone » - 22 février 2019

Réduire l'impact carbone en phase chantier, tel est le défi que se sont lancé le bailleur social LogiRep, l'atelier d'architecture Saint-Germain et l'entreprise de ravalement JCP Entreprise lors des travaux d'isolation thermique par l'extérieur de la résidence « Les Chardonnerets » à Rosny-sous-Bois (93). Pour cette expérimentation, toute la chaîne de production a été mobilisée pour trouver des solutions environnementales portant sur trois points : matériaux, mise en œuvre et organisation, et déchets de chantier. D'après les estimations, la réduction sur les trois postes est de l'ordre de 20% pour les intrants, 50% pour le fret et 60% pour les déchets. Sachant que les émissions restantes, aussi minimales soient-elles, sont compensées par une opération de reboisement à Madagascar.

Source :

> <https://batijournal.com/renovation-label-chantier-zer0-carbone/101556>

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

L'Observatoire des métiers de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment a mis en ligne un portrait statistique de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment - 25 février 2019

Trois thèmes sont abordés dans cet outil dynamique auquel a contribué l'Institut supérieur des métiers (ISM) en collaboration avec la CAPEB :

1. L'activité : nombre d'entreprises par métier, par taille d'entreprise, par région et par département, évolution 2014-2016.
2. L'emploi : salariés (métier, tranche d'âge, sexe, région), dirigeants non-salariés (région, tranche d'âge, sexe, micro-entreprise), projets de recrutement (région, métier).
3. La formation : apprentissage (régions, niveaux et diplômes, spécialités), contrat de professionnalisation, formation continue et formation continue des chefs d'entreprise artisanale (nombre et évolution, nombre par région, nombre d'heures de formation, taille d'entreprise, sexe et âge, CSP, statut).

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/portrait-statistique-de-lartisanat-et-des-petites-entreprises-du-batiment.html

A consulter :

> « Portrait statistique de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment » : <http://zoom-artisanat-petites-entreprises.metiers-btp.fr>

Pompes à chaleur : le programme PACTE publie un nouveau calepin de chantier numérique - 27 février 2019

Ce calepin traite des installations de pompe à chaleur double-service destinées au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire (ECS) en habitat individuel neuf ou rénové. Il concerne les pompes à chaleur double-service : air extérieur/eau ou eau/eau mises en place sur une nouvelle installation ou en substitution de chaudière existante ; avec un ballon d'ECS intégré ou séparé d'un volume inférieur à 400 litres, choisi dans la gamme proposée par le constructeur de la pompe à chaleur. Ce calepin traite des spécificités des installations double-service par rapport aux installations de pompe à chaleur en chauffage seul.

Source :

> www.programmepacte.fr/pompes-chaleur-double-service-en-habitat-individuel

A télécharger :

> « Pompes à chaleur double-service en habitat individuel » : www.programmepacte.fr/sites/default/files/pdf/ccpacdoublesevicehabindneufrenodec18196web.pdf

L'Observatoire des métiers du BTP publie une étude mettant en perspective l'activité du BTP au regard des territoires - 1^{er} mars 2019

Intitulée « Le BTP dans les territoires », cette étude présente la place et l'évolution du BTP dans les différents environnements (urbain, intermédiaire et rural) : Qui porte la vie sociale et économique au sein des territoires ? Comment les entreprises du secteur du BTP se maintiennent-elles ? Où se situent-elles ? C'est à ces questions que cette étude répond en s'appuyant sur les données de l'INSEE extraites en janvier 2018 et les données de l'ACOSS.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/le-btp-dans-les-territoires-etude.html

A télécharger :

> « Le BTP, un secteur représenté sur tous les territoires » : www.metiers-btp.fr/les-tendances/les-publications-etudes.html

Au 4^{ème} trimestre 2018, les créations d'emplois salariés ont augmenté de 0,5%, soit 6 500 postes supplémentaires - 12 mars 2019

Sur un an, le nombre monte à + 25 600 (+1,9%), pour atteindre un total de 1,3 million dans le secteur. La construction conserve sa solide tendance en termes de création de postes. Environ 25 600 emplois salariés ont vu le jour en 2018, soit une hausse de 1,9%.

Source :

> www.batiactu.com/edito/hausse-emploi-salarie-dans-construction-2018-55749.php

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Le CIRED, l'ADEME, le ministère de la Transition écologique et solidaire, ATEE et TOTAL publient une « évaluation prospective des politiques de réduction de la demande d'énergie pour le chauffage résidentiel » - Février 2019

Cette étude évalue l'impact entre 2012 et 2050 des principales politiques d'amélioration énergétique du parc de logements privés et sociaux en France. Elle utilise le modèle technico-économique Res-IRF, modèle de prospective de la demande d'énergie pour le chauffage développé au CIRED depuis 2008. L'évaluation porte sur les politiques suivantes : taxe carbone (TC), crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), certificats d'économies d'énergie (CEE), éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ), TVA à taux réduit (TVAr) et réglementation thermique 2020 (RT 2020).

Source :

> www.ademe.fr/evaluation-prospective-politiques-reduction-demande-denergie-chauffage-residentiel

A télécharger :

> « Evaluation prospective des politiques de réduction de la demande d'énergie pour le chauffage résidentiel » : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/evaluation-prospective-politique-reduction-energie-chauffage-residentiel-2018.pdf

9^{ème} édition du Baromètre annuel OpinionWay pour Qualit'EnR : les Français réaffirment leur désir de privilégier les énergies renouvelables pour l'avenir énergétique du pays - 5 février 2019

En matière d'avenir énergétique du pays, les Français privilégient les énergies renouvelables avec un soutien allant de 70% à 89% selon les différentes filières. Des chiffres largement supérieurs à ceux du gaz naturel (61%), du nucléaire (46%) et des autres sources fossiles (20%). En matière d'équipements résidentiels, les Français accordent leur confiance prioritairement aux pompes à chaleur, puis aux panneaux solaires suivis du bois énergie.

Un Français sur trois se dit prêt à contribuer à la transition écologique en passant aux énergies renouvelables pour son chauffage (35%) ou en lançant une rénovation énergétique de son logement (33%). Quatre Français sur cinq considèrent que les énergies renouvelables devraient devenir la norme dans les logements. Enfin, la confiance des Français envers les installateurs d'équipements énergétiques atteint son maximum historique (71%, + 9 points).

Source :

> www.qualit-enr.org/presse-communiques/barometre-enr-2019

Le marché de la fenêtre a connu une hausse de 3% en 2018, dépassant les 10 millions d'unités vendues - 4 mars 2019

Selon la dernière étude de marché sur les fenêtres en France publiée par TBC Innovations, la rénovation demeure le premier débouché du marché. 48% des professionnels interrogés estiment que l'arrêt du CITE a poussé leurs clients à se décider dans le début d'année 2018. Si les évolutions du CITE et des autres aides à la rénovation ont eu un effet d'aubaine pour l'année 2018, certains professionnels sont inquiets pour leur activité à plus long terme.

24% des professionnels envisagent en effet une année 2019 en baisse sur le débouché du neuf et 27% prévoient une année en baisse sur la rénovation de fenêtres. En comparaison aux enquêtes menées par TBC Innovations dans les quatre dernières années, les professionnels sont plus pessimistes qu'optimistes sur le débouché de la rénovation de fenêtres pour l'année 2019.

Source :

> <https://batijournal.com/effet-daubaine-pour-les-fenestres-en-2018/101635>

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) dévoile les 30 innovations clés pour faire baisser le prix de l'électricité renouvelable - 5 mars 2019

Dans un récent rapport intitulé « Paysage de l'innovation pour un avenir durable : des solutions pour intégrer les énergies renouvelables », l'Irena recense 30 innovations clés à mettre en œuvre pour faciliter le développement des énergies renouvelables électriques (éolien et photovoltaïque), leur intégration dans les systèmes électriques et faire baisser les coûts.

Ces innovations sont classées en quatre catégories : technologiques, organisationnelles, relatives aux marchés ou à des modèles d'affaires.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/30-innovations-prix-electricite-renouvelable-Irena-32973.php4#xtor=RSS-6

Les matériaux de construction ont de nouveau enregistré une baisse de leurs productions au mois de janvier 2019 - 14 mars 2019

Selon les chiffres de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem), les livraisons de béton prêt-à-emploi (BPE) ont reculé de 1,7% par rapport au mois de décembre 2018. En revanche, sur 12 mois, soit de janvier 2018 à janvier 2019, le niveau de livraisons a enregistré une croissance de 2,8%, signe toutefois d'un ralentissement de la production. Du côté des granulats, la baisse est plus importante, de l'ordre de 5,8% en janvier 2019 en comparaison à décembre 2018. La tendance cumulée sur les 12 derniers mois est, à l'image du BPE, au ralentissement : les granulats n'ont vu leur production croître que de 0,8% entre janvier 2018 et janvier 2019.

Source :

> www.batiactu.com/edito/materiaux-construction-donnent-un-nouveau-coup-frein-55789.php

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Le CAUE de Midi-Pyrénées publie une étude sur la rénovation du bâti ancien en Ariège - Janvier 2019

Toute intervention sur le bâti ancien doit être réfléchi en regard des techniques de construction et des qualités naturelles des matériaux. Cette donnée est essentielle en matière de rénovation énergétique et il convient d'associer à la réflexion les éléments de préservation et de valorisation de ce patrimoine fragile. Au travers d'exemples, la rénovation est abordée pour trouver le compromis entre patrimoine, architecture, usage et amélioration thermique.

Source :

> www.caue-mp.fr/espace-ressources/2019-01-24-11-21-16/itemid-11.html

THESE : « Modélisation, simulation et optimisation d'un système de stockage à air comprimé couplé à un bâtiment et à une production photovoltaïque » par Sidiki SIMPORE - Janvier 2019

Ce travail de recherche modélise et simule un système de stockage d'énergie basé sur l'air comprimé (Compressed Air Energy Storage : CAES). Cette technologie à air comprimé consiste à augmenter la pression de l'air dans une enceinte par le biais d'un compresseur alimenté par une source électrique. À ce jour, les systèmes de stockage à air comprimé existants sont basés sur des configurations à grande puissance avec des réservoirs souterrains tels que d'anciennes mines de sel ou de charbon, dont le stockage se fait sur une longue durée. Cette étude présente la modélisation, la simulation et l'optimisation d'un système de stockage à air comprimé d'une dizaine de kilowatts destiné à alimenter un bâtiment universitaire à énergie positive de façon instantanée à l'opposé des systèmes existants. Le modèle conçu reflète le fonctionnement en régime dynamique du système global composé du bâtiment, du champ photovoltaïque, du réseau électrique et du module de stockage à air comprimé. L'optimisation effectuée permet le dimensionnement d'un système de stockage à air comprimé pour un meilleur rendement (environ 55%). L'intégration d'un récupérateur de chaleur muni de résistances électriques et l'introduction d'un module de compression à vitesse variable permettent au bâtiment alimenté de tendre vers l'autonomie énergétique à l'image d'un système à batterie pour un site isolé.

Source :

> www.theses.fr/2018LARE0039

A télécharger :

> « Modélisation, simulation et optimisation d'un système de stockage à air comprimé couplé à un bâtiment et à une production photovoltaïque » : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02059339/document>

Rénovation énergétique : découvrez les outils des 12 ExpéRENOS - Février 2019

Les douze expérimentations locales, accompagnées pendant 6 mois par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable dans le cadre des « expéRENOS » pour expérimenter leurs idées innovantes sur le terrain, ont donné naissance à de nombreux outils. Vidéos, notices, outils d'approfondissement, ..., sont tous disponibles gratuitement sur le site internet de l'ADEME.

Source :

> www.ademe.fr/expertises/batiment/passer-a-laction/experenos

Le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Éducation nationale ont lancé la 1^{re} édition du « Challenge Cube.S », un concours d'économies d'énergie entre établissements scolaires - 22 février 2019

« Cube.S » (www.cube-s.org) est un grand concours d'économies d'énergie entre établissements scolaires du secondaire organisé dans le cadre du programme des Certificats d'économies d'énergie (CEE). L'objectif : sensibiliser les élèves par l'exemple à la nécessité de réduire drastiquement la consommation d'énergie de la France dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique. Cette première édition se déroulera jusqu'au 31 août 2019. Les établissements candidats seront jugés sur les gains d'économies d'énergie réalisés pendant l'année. Des prix seront remis pour le meilleur programme éducatif ou le meilleur évènement de sensibilisation. Après l'année de concours, les performances des participants seront suivies durant quatre ans afin de : mobiliser les bons usages et optimiser les installations techniques ; éduquer les élèves aux économies d'énergie ; et mieux anticiper les travaux de rénovation énergétique.

Source :

> www.batiactu.com/edito/gouvernement-lance-un-concours-economies-energies-dans-55575.php

Comment reconnaître un logement économe ? L'espace Info→Energie Rhône-Métropole de Lyon et Hespul publient une check-list des points à contrôler - 25 février 2019

Destinée au grand public, cette fiche pratique liste l'ensemble des éléments à vérifier lors de la visite d'un logement : étiquette énergie, orientation du logement, hauteur sous plafond, isolation, vitrage, système de chauffage, etc. Grâce à un code couleur, le ménage peut ainsi identifier si le logement visité est « énergivore » ou non.

Source :

> www.precarite-energie.org/Comment-reconnaitre-un-logement-econome-Check-list-sur-les-points-importants-a.html

A télécharger :

> « Comment reconnaître un logement économe ? » : www.precarite-energie.org/IMG/pdf/checklist_complete_v4bd.pdf

Le Plan Bâtiment Durable lance un groupe de travail pour favoriser la rénovation du parc locatif privé - 26 février 2019

L'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI) et la Fédération Soliha ont été missionnés par le Plan Bâtiment Durable pour mener une réflexion collective sur la rénovation énergétique du parc locatif privé. Sur la base des travaux déjà menés jusqu'alors et grâce à l'appui de leurs réseaux territoriaux, l'UNPI et la Fédération Soliha sont chargés de dresser un état des lieux des dispositifs en place. Le groupe de travail a vocation à proposer de nouvelles pistes pour renforcer l'information, l'incitation et l'accompagnement des ménages, propriétaires ou locataires, et *in fine* renforcer le passage à l'action afin notamment d'inscrire la démarche de rénovation dans le temps et de viser un bâtiment rénové performant. Des actions rapidement opérationnelles seront recherchées afin de pouvoir accélérer sans attendre la rénovation énergétique performante du parc locatif privé. Un vaste appel à contributions numérique a d'ores et déjà été lancé afin d'identifier les acteurs intéressés et de recueillir leurs sentiments sur l'adéquation des dispositifs réglementaires comme incitatifs. La période de consultation est ouverte jusqu'à fin mars 2019.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/le-plan-batiment-durable-lance-un-groupe-de-a1354.html

L'ADEME lance la phase 2 de son étude prospective sur la rénovation des logements - 7 mars 2019

L'objectif : identifier les enjeux et les mesures de politiques publiques à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs ambitieux de la France dans le domaine de la rénovation énergétique du parc résidentiel *via* la production de scénarios prospectifs à l'horizon 2035 et 2050. Se basant sur les 18 facteurs externes (changement climatique, démographie, prix de l'énergie, contexte économique, ...) et internes (politique du logement, solutions techniques de rénovation, organisation de la filière bâtiment, financement de la rénovation, prix de la rénovation, ...) ayant un impact sur la rénovation des logements qui ont été identifiés lors de la 1^{re} phase de l'étude, l'ADEME souhaite à présent recueillir l'avis des structures impliquées sur le sujet. Les volontaires sont invités à répondre aux questions suivantes : Partagez-vous les analyses présentées dans les fiches (analyse rétrospective, incertitudes clés pour le futur) ? Les hypothèses d'évolution vous semblent-elles plausibles ? Voyez-vous d'autres évolutions possibles ?

Source :

> www.precarite-energie.org/Etude-prospective-renovation-de-l-ADEME.html

A télécharger :

> « Etude prospective Rénovation des logements 2050 - Document de consultation » : www.precarite-energie.org/IMG/pdf/ademe_-_re_novation_des_logements_2050_-_doc_consultation.pdf

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Bâtiment responsable et santé : le groupe de travail RBR 2020-2050 lance un appel à contributions - 19 février 2019

Le groupe de travail RBR 2020-2050, copiloté par Alain Maugard et Christian Cléret, a publié une première version de sa note thématique dédiée aux différentes dimensions de la santé dans les bâtiments responsables, proposant ainsi d'approfondir le lien entre santé et cadre bâti. Une phase de consultation publique s'ouvre désormais, afin de recueillir tous commentaires, retours d'expérience ou ajustements qui pourraient contribuer à l'élaboration de cette réflexion. Les membres du groupe de travail RBR 2020-2050 invitent donc les acteurs de la filière du bâtiment et de l'immobilier à réagir à cette note thématique jusqu'au 29 mars prochain en adressant leurs remarques à l'adresse suivante : planbatimentdurable@developpement-durable.gouv.fr.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/batiment-responsable-et-sante-appel-a-a1351.html

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

L'ADEME publie une infographie sur l'économie circulaire - Février 2019

Notre façon de produire et de consommer n'est pas « durable ». Il est nécessaire et possible d'adopter un modèle plus vertueux, avec de nombreux bénéfices à la clé, pas seulement environnementaux. Cette infographie fait le point sur l'économie circulaire et en explique les principes.

Source :

> www.ademe.fr/economie-circulaire-comment-ca-marche

A télécharger :

> « L'économie circulaire : comment ça marche ? » :

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/infographie-economie-circulaire-comment-ca-marche.pdf

Agriculture et efficacité énergétique : propositions et recommandations pour améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles en France - Février 2019

Avec 4,5 millions de tonnes équivalent pétrole par an, la consommation d'énergie finale de l'agriculture représente 3% de la consommation totale d'énergie de la France et une facture énergétique d'environ 3,2 milliards d'euros. Dans un contexte où les prix de l'énergie sont prévus à la hausse, la poursuite de la diffusion des solutions d'efficacité énergétique en agriculture est une réelle nécessité pour limiter la dépendance des exploitations à ces fluctuations. De multiples solutions d'économie d'énergie existent pour les différentes productions agricoles. Certaines solutions sont déjà appliquées dans les exploitations, en particulier dans les bâtiments d'élevage et les serres. De nouvelles solutions dont certaines nécessitent d'être expérimentées et testées, ont un potentiel de diffusion conséquent à terme. Dans cette étude de l'ADEME, deux scénarios de diffusion ont été analysés et permettraient une réduction de la consommation globale d'énergie du secteur agriculture de 26% à 43% à l'horizon 2050.

Source :

> www.ademe.fr/agriculture-efficacite-energetique

A télécharger :

> « Agriculture et efficacité énergétique : propositions et recommandations pour améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles en France » : www.ademe.fr/ressource-archiver/286466

THESE : « La nature en ville : comment les pratiques aménagistes s'adaptent en continu ; étude à partir de cinq projets du Grand Ouest » par Sabine EL MOUALY - Février 2019

La dimension environnementale des programmes d'urbanisme s'affiche et se présente comme une garantie de la qualité des projets.

La Nature fait partie de ces arguments, davantage avec la reconnaissance des « Trames vertes urbaines ». Cette question de la nature en ville et de la végétalisation urbaine est au cœur des problématiques et influence les pratiques professionnelles. A partir de cinq cas dans le Grand Ouest français, ce travail vise la compréhension de la place attribuée à la nature dans le processus d'aménagement urbain. Comment la prise en compte des éléments naturels interagit avec le projet par l'intermédiaire des acteurs ? Pour quelle matérialité et quelle spatialisation ?

Source :

> www.theses.fr/2019REN20005

A télécharger :

> « La nature en ville : comment les pratiques aménagistes s'adaptent en continu ; étude à partir de cinq projets du Grand Ouest » : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02058661/document>

Le Cerema lance sa plateforme open data « CeremaData » - 19 février 2019

La plateforme CeremaData (www.cdata.cerema.fr) permet d'accéder à l'ensemble des données numériques produites par le Cerema et ses partenaires dans leurs domaines de compétences : aménagement et urbanisme, environnement, infrastructures, bâtiment, sols, etc. Les données sont en libre accès, avec des possibilités de valorisation et de réutilisation adaptées à chaque usager. CeremaData s'enrichira au fil des expertises portées par les équipes du Cerema.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/ceremadata-plateforme-open-data-du-cerema-est-ligne

Artificialisation des sols : l'équivalent d'un département français artificialisé depuis 10 ans - 20 février 2019

Malgré l'apparition de nouveaux instruments politiques pour enrayer la bétonisation des espaces, une récente étude de l'Idrri constate que la tendance reste à la hausse, avec l'équivalent d'un département français artificialisé depuis dix ans. Dans la majorité des départements, l'aménagement suit encore le modèle de l'étalement urbain. Si les moyens réglementaires ne manquent pas pour limiter l'artificialisation, ils sont trop peu contraignants et la fiscalité sur le foncier et le bâti est globalement favorable à l'artificialisation.

Certains territoires échappent pourtant à cette lame de fond. C'est le cas de l'Île-de-France, où l'on observe une modération de l'étalement urbain depuis 2008. La raison en est la concertation et l'adoption du Schéma directeur régional d'Île-de-France en 2013. Ce document d'urbanisme régional encadre assez fortement les lieux à urbaniser et prouve qu'une réglementation régionale ou locale est en mesure d'enrayer le phénomène, si la volonté politique est là.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/artificialisation-sols-insuffisamment-reglemente-32928.php4

A télécharger :

> « Artificialisation des sols : quelles avancées politiques pour quels résultats ? » : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-32928-note.pdf

Concours d'innovation du Programme d'investissements d'avenir : la 3^{ème} vague est lancée - 20 février 2019

Le Concours d'innovation, financé par l'Etat via le Grand plan d'investissement, et opéré par l'ADEME, Bpifrance et FranceAgriMer, vise à soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME autour de neuf thématiques, dont quatre portées par l'ADEME : énergies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques ; transport et mobilité durable ; efficacité en énergie et en ressources ; eau et biodiversité. Il permet de favoriser l'émergence accélérée d'entreprises ayant vocation à devenir leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Il permet ainsi de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600 000 et 5 millions d'euros. Les projets proposés développent des méthodologies, des technologies, des services et des solutions ambitieux, innovants et durables. D'une durée de 12 à 36 mois, ils contribuent à réduire l'empreinte environnementale des solutions visées et à créer des emplois. Cette troisième vague se clôturera le 14 mai 2019.

Source :

> www.ademe.fr/actualites#actualite-284884

Climat : le 2^{ème} Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) pour la période 2018-2022 est lancé - Mars 2019

L'objectif de ce 2^{ème} PNACC : mieux préparer la société française au changement climatique, en impliquant les principaux secteurs de l'économie (agriculture, industrie, tourisme, ...) et les territoires.

En s'appuyant sur les recommandations issues de l'évaluation du premier PNACC, et pour mettre les politiques publiques en cohérence avec l'Accord de Paris, son élaboration s'est appuyée sur une large concertation qui a mobilisé pendant près de deux ans 300 représentants de la société civile, des experts et des représentants des collectivités territoriales et des ministères concernés.

Les travaux ont été organisés selon six domaines d'action, qui structurent les priorités du nouveau Plan : gouvernance et pilotage, connaissance et information, prévention et résilience, adaptation et préservation des milieux, vulnérabilité de filières économiques, renforcement de l'action internationale.

Sources :

- > www.ecologique-solidaire.gouv.fr/francois-rugy-lance-deuxieme-plan-national-dadaptation-au-changement-climatique
- > www.ademe.fr/ademe-lettre-internationale-0

A télécharger :

- > « **ADEME & Vous : La lettre internationale N°48** » : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_lalettre_internationale_48_fr.pdf

ADEME & Vous - Le Mag : Innover pour une ville plus durable - Mars 2019

Support de la société, la ville a aussi été ces dernières années un gigantesque terrain de jeu et d'exploration pour les acteurs du numérique qui rêvent d'un monde de données, hyperconnecté, intelligent et efficace. Mais ces ambitions sont souvent bien éloignées des attentes de ceux qui font les villes et de ceux qui les vivent. Et si on changeait de perspective pour mettre - enfin - le numérique à hauteur d'homme et au service de l'intérêt général ?

Source :

- > www.ademe.fr/ressource-archivage/287752

A télécharger :

- > « **ADEME & Vous : Le Mag N°123** » : www.ademe.fr/ressource-archivage/287752

L'ADEME lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour des quartiers à énergie positive et à faible impact carbone - 8 mars 2019

L'objectif de cet AMI est d'identifier des maîtres d'ouvrage ou aménageurs qui souhaitent être accompagnés par l'ADEME sur leur projet de quartier à énergie positive et à faible impact carbone. Les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement par une AMO spécialisée, mutualisée au niveau national et spécifique pour chaque projet lauréat, ainsi que de la valorisation de leurs actions, de contacts, de mise en réseau et de visibilité *via* les différents supports de communication de l'ADEME. Les candidats ont jusqu'au mercredi 22 mai 2019 pour se faire connaître.

Source :

- > www.planbatimentdurable.fr/appele-a-manifestation-d-interet-pour-des-quartiers-a-1359.html

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA - Bourgogne Bâtiment Durable
Cd2e - Cluster éco-habitat - Cluster éco-énergies - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21
Novabuild - Noveco - Pôle CREAHD - Pôle énergie Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Avec le soutien technique et financier de :



Crédits photos page de couverture (de gauche à droite) :

Prototype Terra Nostra Confluence © VAD - SYDESL © ADEME Bourgogne-©Pierre COMBIER-Nicolas FAVET Architectes - Résidence en habitat participatif MasCobado à Montpellier © Ecobatp LR